



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Secrétaire d'État

Message du Gouvernement, précédé du discours de monsieur le Préfet

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional [*Philippe MEUNIER*],

Monsieur le Vice-Président de la Métropole de Lyon [*Michel le FAOU*],

Monsieur l'Adjoint au Maire de Lyon [*Jean-Dominique DURAND*],

Monsieur l'Adjoint au Maire du 8^e arrondissement [*Daniel PEREZ*],

Mon Général, Gouverneur militaire de Lyon,

Mon Général, commandant de région de gendarmerie,

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations, représentants des anciens combattants,

Mesdames et Messieurs,

En cette journée d'hommage national, nous inaugurons aussi ce mémorial. Permettez-moi donc, avant la lecture du message ministériel, de dire quelques mots à cette occasion.

Le souvenir ne s'inscrit pas seulement dans les esprits. Il s'enracine aussi dans des lieux. La mémoire ne se nourrit pas seulement de l'évocation des guerres ou du récit des batailles, mais parfois, plus simplement, de la mention des noms de ceux qui les ont menées, jusqu'à offrir leur vie pour la France.

C'est le sens d'un mémorial comme celui que nous inaugurons aujourd'hui.

Nous sommes réunis pour rendre hommage à ces Lyonnais partis combattre loin de leurs foyers, loin de leurs proches, loin de la ville qui les a vus naître ou dans laquelle ils ont vécu.

A ces combattants morts pour la France dans les guerres d'Indochine et de Corée, à ces soldats dont nulle autre guerre ni aucune autre époque ne sauront éclipser la bravoure, à ces combattants qui occupent une place égale à celle de toutes les autres générations du feu, nous venons rendre les honneurs de la mémoire.

Ce mémorial n'aurait pas vu le jour s'il n'y avait eu la volonté du Comité d'Entente des Associations d'Indochine pour l'élever, s'il n'y avait eu l'engagement de la ville de Lyon pour le réaliser, s'il n'y avait eu le travail de l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre pour y inscrire les noms de ces Lyonnais morts pour la France.

Au nom de l'État, je les en remercie. En cette journée d'hommage, il nous semble que ceux à qui est consacré ce monument reviennent habiter leur ville, pour offrir au regard des Lyonnais d'aujourd'hui, entre les lignes formées par leurs noms, les mots du devoir, de la bravoure et de l'honneur.

8 juin 2020

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

C'était il y a 70 ans. La guerre d'Indochine durait depuis quatre ans. Nos combattants affrontaient un adversaire courageux et résolu. Ils défiaient la maladie et la dureté des éléments, ils souffraient de l'éloignement et de l'indifférence, ils combattaient aussi la fatigue, la peur et les privations.

A l'automne 1950, le long de la frontière sino-tonkinoise, dans les opérations visant à évacuer les troupes françaises, la Route Coloniale 4 a pris les traits d'un abîme infranchissable. Dans la jungle dominée par des pitons, dans la boue des rizières, les troupes françaises ont lutté pendant plus de quinze jours aux prises avec l'Armée populaire vietnamienne. 5 000 soldats français ont été tués, blessés ou faits prisonniers. Trois mille prisonniers ont connu l'enfer de marches interminables, de la captivité dans les camps et pour beaucoup de la désolation d'une mort loin de chez eux. Souvenons-nous de ceux de Cao Bang, de Dong Khê et de That Khê ! Ce fut un tournant

de la guerre, une onde de choc qui a ému la France.

En cette « journée nationale », nous rendons hommage aux « morts pour la France » en Indochine de 1940 à 1954. Plus largement, la Nation pense avec respect à l'ensemble des soldats qui ont combattu pour ses couleurs à l'autre bout du monde. Nous honorons aussi ceux qui ont résisté aux forces japonaises à partir de 1940 et ceux qui ont été victimes du coup de force du 9 mars 1945.

Le 8 juin 1980, il y a 40 ans, le soldat inconnu des guerres d'Indochine était inhumé en la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette. Il repose depuis aux côtés des soldats inconnus de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie. Ainsi, la mémoire des soldats d'Indochine rejoignait fièrement celle de leurs frères d'armes des conflits précédents.

L'année dernière, le Premier ministre a rendu un hommage officiel à tous les combattants d'Indochine dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides. Il leur a réaffirmé avec force la reconnaissance pleine et entière de la France. Ses mots résonnent toujours : « *Cette guerre nous oblige à poursuivre le travail de mémoire. [...] Elle nous oblige également à consolider la paix avec l'adversaire d'hier, qui, comme tant d'autres, est le partenaire, l'ami d'aujourd'hui. [...] Cette guerre nous oblige enfin à reconnaître la chance unique qu'a la France de pouvoir compter, génération après génération, sur des hommes et des femmes prêts à sacrifier leur vie pour ses valeurs et ses citoyens.* »